

PROCÈS DES ATTENTATS DE NOVEMBRE 2015

■ Ce mercredi débute le procès hors norme des attentats du 13 Novembre devant la cour d'assises spéciale. Que faut-il attendre des débats à l'audience ? Six ans après le carnage, la prise de conscience du danger que constitue l'islamisme radical a-t-elle eu lieu ? Quel est l'état de la menace terroriste en France aujourd'hui ? Pour l'avocat Thibault de Montbrial, qui défend une dizaine de parties civiles au procès, l'idéologie islamiste n'a pas été jugulée. La spécialiste de l'islamisme Anne-Clémentine Larroque analyse, quant à elle, l'attitude des djihadistes face à la justice.

13 Novembre: « La violence terroriste est le fruit d'une idéologie politique, pas d'une folie »

PROPOS RECUEILLIS PAR
RONAN PLANCHON @RonanPla

LE FIGARO. - Qu'attendez-vous du procès des attentats du 13 Novembre qui s'ouvre ce mercredi ?

Thibault DE MONTBRIAL. - La tenue même de ce procès illustre la force des institutions de la République française pour faire face au terrorisme islamiste. La justice est un des maillons indispensables pour combattre l'islamisme. Sur le fond du dossier en revanche, je n'attends pas grand-chose. La formidable enquête réalisée par les juges d'instruction et les services de police permet d'avoir aujourd'hui une connaissance complète de l'enchaînement des événements. Il reste quelques zones d'ombre mais, sauf surprise, compte tenu du comportement habituel des accusés dans les procès terroristes islamistes, il n'y a guère de chance que l'un d'entre eux se mette à dévoiler davantage de détails. Hormis exception, les personnes poursuivies pour complicité de terrorisme islamiste ont une tradition de dénégation et de minimisation de leurs actes.

Les événements de novembre 2015 ont-ils marqué un tournant ?

Pour le grand public qui n'imaginait pas que la France puisse être frappée par des attaques de cette ampleur, oui. Pourtant, nous avions eu l'attentat contre *Charlie Hebdo* en janvier 2015 et, auparavant, deux attaques qui auraient pu se transformer en tueries de masse, à Villejuif et dans le Thalys, respectivement en avril et août 2015. Mais six ans ont passé et je suis toujours inquiet, car le terrorisme est un mode opératoire politique au service d'une idéologie. Or cette idéologie islamiste a tendance à se développer.

Justement, ce procès peut-il être une fenêtre d'exposition pour que notre société prenne la mesure du danger que représente l'islamisme radical ?
Je n'y crois plus. En effet, on a dit cela après les attentats de janvier 2015, du 13 novembre 2015, puis au lendemain de la décapitation de Samuel Paty ; on l'a encore répété au moment du procès des complices des terroristes de *Charlie Hebdo* l'année passée... Il y a bien sûr eu des évolutions mais pas de prise de conscience généralisée. Tant que perdureront la duplicité et le relativisme de certains partis politiques qui tentent de nier le lien entre l'islam politique et les attentats, la situation restera compliquée.

Tant que perdureront la duplicité et le relativisme de certains partis politiques qui tentent de nier le lien entre l'islam politique et les attentats, la situation restera compliquée

Que vous inspire le profil des suspects ? S'agit-il de « fous » comme on a parfois pu l'entendre ?

C'est un des autres enjeux du procès. On a vu, y compris parfois chez certaines parties civiles, une volonté de dépolitisier ces actes, et face à l'ampleur de l'horreur, de considérer qu'il s'agissait d'une fatalité. Il faut dire et répéter que les victimes du 13 novembre 2015 ne sont pas celles d'un coup de folie, mais d'une idéologie. Tant que les démocraties ne comprendront pas que la violence terroriste n'est pas le fruit d'une déviance mais d'un mode d'action politique, on peinera à la combattre.

Ces attentats ont mis en lumière une des voies de conquête pour l'islam politique : la violence. Quid de la seconde, plus insidieuse ?
Les islamistes sont dans une logique de conquête théorisée depuis les années

1930 par les Frères musulmans et les salafistes notamment. Ce but politique est atteignable par deux chemins : celui de la violence, qui focalise l'attention car elle est spectaculaire et affecte nos vies quotidiennes. Mais il en existe un autre qui consiste à utiliser les voies légales. Grâce à une parfaite connaissance de nos institutions, les islamistes parviennent petit à petit à pénétrer notre société en utilisant très intelligemment ses rouages. Ils attirent moins l'attention et semblent présenter un danger moindre alors qu'en réalité, ce sont eux qui progressent le plus. Notre pays a montré sa résilience face à la violence en ne craquant ni après les attaques de janvier 2015, ni au lendemain des attentats du 13 Novembre ou de l'assassinat de Samuel Paty.

Il n'y a pas eu d'explosion de violence marquée, par exemple, par des contre-attaques de groupes d'ultradroite. En revanche, je suis inquiet de voir une partie (et parfois au-delà localement) flirter avec les tenants de l'idéologie islamiste. Je crains que notre société ne paye très cher ces ambiguïtés.

La menace terroriste est-elle plus élevée aujourd'hui qu'il y a six ans ?
Daech a perdu les territoires à partir desquels il pouvait lancer des attaques. Mais la menace a évolué et retrouve un niveau très élevé pour au moins trois raisons.

Premièrement, nous avons aujourd'hui sur notre sol de nombreux anciens du djihad en Syrie, qui ont purgé ou finissent de purger leur peine de prison. Ces gens ont de l'expérience. Ils sont capables de recruter, puis de former de la main-d'œuvre dans les « quartiers » afin de coordonner des attaques qui seraient directement organisées depuis la France. Deuxièmement, la France est devenue le princi-

pal ennemi d'al-Qaïda, qui lui a consacré ses deux dernières vidéos en mars et juillet 2021, dans lesquelles elle s'en prend directement à notre pays. Enfin, un pays comme la Turquie joue un rôle très trouble. Avec son organe de propagande, la Diyanet, elle consacre un budget supérieur à un milliard d'euros à la déstabilisation des pays européens, dont la France. Or, la Turquie est en train d'installer une base arrière en Libye dans laquelle elle a transféré des islamistes depuis la Syrie. Il faudrait être naïf pour penser que l'un des objectifs de cette implantation n'est pas d'envoyer un jour ou l'autre des commandos organisés sur notre sol.

Paie-t-on les conséquences d'un trop importante ouverture des frontières européennes après la crise syrienne de 2015 ?

Lorsque à l'été 2015 nous alertions sur le risque d'infiltration des flux migratoires par les terroristes, nous avons été traités de paranoïaques. Or l'enquête sur les attentats du Thalys et du 13 Novembre ont démontré la réalité de cette infiltration. En 2020 et 2021, les quatre derniers attentats commis en France présentent un lien direct avec l'immigration clandestine. Par ailleurs, dans d'autres pays d'Europe, des actes de violence sont régulièrement commis par des ressortissants comme ce fut le cas récemment en Allemagne où un Afghane a attaqué une femme qui travaillait dans un parc de Berlin. Il faut donc remettre à zéro notre politique migratoire. Par ailleurs, il n'est pas interdit de penser que ce procès qui commence mercredi génère une phase de risque en soi. Certains pourraient être tentés de « faire un coup d'éclat », justement parce que sa tenue démontre la force de nos institutions.

*Président du Centre de réflexion sur la sécurité intérieure. Dernier ouvrage paru : « *Osont l'autorité* » (L'Observatoire, 2020).

Lire aussi PAGE 10



THIBAUT DE MONTBRIAL

En dépit des efforts de la police et des juges d'instruction depuis les attentats de novembre 2015, la menace terroriste en France est de nouveau très élevée aujourd'hui, estime l'avocat au barreau de Paris*, défenseur d'une dizaine de parties civiles au procès qui s'ouvre ce mercredi.

« Pourquoi les djihadistes choisissent la stratégie du silence à l'audience »

PROPOS RECUEILLIS PAR
EUGÉNIE BASTIE @EugenieBastie

LE FIGARO. - Qu'espérer de ce procès hors norme ?

Anne-Clémentine LARROQUE. - Même s'il y a de nombreux absents côté français sur le banc des accusés, ce procès est déjà historique par son ampleur, le nombre des parties civiles et sa dimension traumatique pour une génération. Il est extrêmement important pour réhabiliter la souffrance des victimes, comprendre comment un tel attentat a été réalisable, et permettre d'appréhender le phénomène djihadiste dans sa globalité, du passage à l'acte au réseau de complexité qui le rend possible.

La figure centrale du procès est Salah Abdeslam. Comment comprendre sa stratégie de silence volontaire et absolu ?

Depuis sa première audience en Belgique en 2018, où il a concédé à la présidente du tribunal quelques mots : « Je suis venu parce que je suis un acteur de ce procès. Je constate que les musulmans sont jugés impitoyablement (...). Jugez-moi, faites de moi ce que vous voulez. Je n'ai pas peur de vous, de vos alliés ou de vos associés. Je place ma confiance en Allah, mon Seigneur », Salah Abdeslam s'est muré dans une stratégie du silence. Celle-ci s'inscrit dans le principe salafiste « *Al-wala' wal-bara'* », l'alliance et le désa-

veu», qui consiste à désavouer tous ceux qui ne sont pas musulmans et à ne s'allier qu'avec ceux qui sont musulmans (légitimes aux yeux des salafistes). Les juges, les avocats n'étant pas musulmans, il ne saurait y avoir la moindre coopération avec eux. Le tribunal devient alors un territoire où deux systèmes normatifs s'affrontent.

Tous les djihadistes ont-ils le même rapport à la justice ?

« *Votre loi n'est pas la mienne* » : les individus salaf-djihadistes ne reconnaissent pas la justice française, même si le degré de coopération peut varier. Abdelkader Merah (le frère de Mohamed Merah) avait lui, par exemple, accepté de répondre à toutes les questions, en jouant le jeu tout en répétant que son Créateur était la seule instance qui pouvait le juger.

Dans votre livre *Le Trou identitaire* (PUF), vous faites l'hypothèse que l'islamisation est rendue possible par une béance identitaire.

Le profil des terroristes du 13 Novembre rentre-t-il dans ce schéma ?

Tout à fait. Pour moi, la question centrale est moins celle de l'islam que celle de l'identité. La salafisation intervient sur un terrain de béance identitaire chez des enfants issus de l'immigration. Le 13 Novembre en est l'illustration. On a des protagonistes nés sur le territoire français, comme les frères Abdeslam, Samy Amir, Ismaël Omar Mostefai, qui ont adhéré au fait d'attaquer le territoire sur lequel ils ont grandi. Nés de parents avant émigrés, ils ont même fait leur hijra (littéralement « fuite des premiers croyants », puis émigration d'un pays non-musulman,

réputé mécréant, vers un pays musulman, NDLR) en Syrie, pour ensuite revenir en France et y mourir. La religion islamique s'est substituée chez eux à la culture maghrébine perdue.

La récente victoire des talibans va-t-elle redonner de l'énergie au djihadisme à la peine depuis la défaite de l'État islamique ?

Si le djihadisme est né théoriquement en Égypte avec le penseur Sayyid Qutb, emprisonné et pendu par Nasser, et au Pakistan avec le penseur Maulana Maududi, inventeur du mouvement *deobandi* et de ses écoles - où se sont formés les talibans -, la première expérience pratique de l'internationale djihadiste a eu lieu en Afghanistan lors de la guerre contre les Soviétiques en 1979. La chute de Kaboul,

mandos comme ceux qui ont agi le 13 Novembre paraît peu imaginable. Mais nous n'en avons pas fini avec la menace djihadiste. Au niveau mondial, du Mozambique au Sri Lanka, il n'y a jamais eu autant de territoires touchés par le djihadisme. En France, l'hydre djihadiste s'est métamorphosée, le passage à l'acte de personnes isolées demeure la dernière tendance, ce que Gilles Kepel nomme le « djihadisme d'atmosphère ». On peut craindre d'ailleurs que l'ambiance du procès favorise certains passages à l'acte, tout comme le meurtre de Samuel Paty en plein procès *Charlie Hebdo*.

Que préconiser pour empêcher que de tels attentats recommencent ?

Je crois que, depuis novembre 2015, la prise de conscience a eu lieu. Manuel Valls, puis Emmanuel Macron aux Mureaux, ont su nommer les choses. La menace est là pour durer. Quel que soit le président qui sera élu en 2022, la question ne se réglera pas en deux ni même cinq ans. Je crois, pour ma part, que la question de l'école est centrale. On y nourrit aussi parfois le trou identitaire par trop de simplifications pour ne pas heurter et par un rapport permanent à la repentance. Dans ce cadre, il me semble que l'on produit l'inverse. Il faut donc retrouver un rapport moins émotionnel à l'histoire.

*Chargée de cours à Sciences Po Paris et chercheuse associée au Cedaj au Caire. Dernier ouvrage paru : « *Le Trou identitaire* », PUF, 223 p., 19 €. »

DESSINS: FABRIEN CLAIREFOND



ANNE-CLÉMENTINE LARROQUE

La chercheuse* spécialiste de l'islamisme, a suivi de nombreux procès de terrorisme islamiste depuis 2016. Elle analyse les enjeux d'un procès hors norme, qui permettra, selon elle, de mieux comprendre ce qu'elle nomme la « béance identitaire » constatée chez les meurtriers du 13 Novembre.